



BAREME HONORAIRE TRANSACTION

Barème d'honoraire en vigueur à compter du 11 août 2022

HONORAIRE VENTE	
Prix de vente compris entre:	Honoraire TTC en %*
De 0 € à 80 000 €	10% avec un minimum de 2 500€
De 80 001 € à 110 000 €	9%
De 110 001 € à 150 000 €	8%
De 150 001 € à 250 000 €	7%
De 250 001 € à 350 000 €	6,5%
De 350 001 € à 500 000 €	6%
Au-delà de 500 001 €	5%

Estimation d'un bien
Forfait de 150 € TTC *(estimation offerte dans le cadre de la signature d'un mandat de vente)

*TVA incluse au taux en vigueur de 20%

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détenant le mandat initial

HONORAIRE LOCATION	
Locaux d'habitation ou mixte (soumis à la loi du 6 Juillet 89)	
Frais de dossier (visite, constitution, rédaction) <i>Charge bailleur et locataire</i>	Zone non tendue: 8€ / m ²
	Zone tendue: 10€ / m ²
	Zone très tendue: 12€ / m ²
Etat des lieux <i>Charge bailleur et locataire</i>	3€ / m ²
Frais d'entremise <i>Charge exclusive du bailleur</i>	100 €
Locaux commerciaux et professionnels	
25% TTC du loyer annuel (charge exclusive au preneur)	
Garage et Parking	
Forfait de 100 € (charge bailleur et propriétaire)	